



# FILIÈRE SOCIALE : LES PROMESSES DU MINISTRE PARTIELLEMENT TENUES

Une prime IFSE revalorisée de seulement 32 € net par mois et pour qu'une partie de la filière sociale !  
Le Ministère de l'Intérieur maintient un socle IFSE le plus bas de toutes les administrations de l'État !

**Pour FO, le compte n'y est pas !**

En effet, l'administration a confirmé cette revalorisation, mais :

- La somme proposée pour l'IFSE ne serait que de 500 € brut en plus pour l'année, soit 32 € net par mois uniquement pour les assistantes sociales de province !
- Pour le CIA, c'est +130 € pour les ASS et +170 € pour les ASSP.
- Pour les conseillers techniques, c'est 0 € !

Même avec cette revalorisation d'IFSE, le Ministère de l'Intérieur reste celui qui propose le socle IFSE le plus bas de toute l'administration de l'État !

## INACCEPTABLE !

Quand on considère l'engagement quotidien du service social pour soutenir les personnels du MI et des policiers,  
**c'est une HONTE !**

Après l'exclusion des Assistantes de service social de l'État des services sociaux du travail de la prime SEGUR, puis au MI de l'ISS PATS, nous faisons maintenant face au refus d'une augmentation significative des primes !

Difficile à comprendre, surtout lorsque l'on sait que la DGAFP et Bercy ont accordé, au cours des trois dernières années, des revalorisations des socles IFSE à tous les travailleurs sociaux des autres ministères (jusqu'à 3000 € annuels)...

Certes, le Ministère et la DRH ont soutenu notre demande de revalorisation dans un contexte politique difficile, et nous les remercions, mais obtenir seulement 500 € brut annuel pour les ASS de province, ce n'est pas suffisant !

### COMPARATIF POUR LES ASS ET CTSS PROVINCE AVEC LE MONTANT REVALORISÉ

	FINANCES	AGRI	ECOLOGIE	DEFENSE	JUSTICE	EDUC NAT	SANTE	INTERIEUR
ASS GR1	13 400€	12464€	11350€	9350€	8200€	8103€	8000€	7540€
	FINANCES	AGRI	ECOLOGIE	DEFENSE	EDUC NAT	SANTE	INTERIEUR	JUSTICE
CTSS GR2	?	14700€	14700€	10900€	10584€	10000€	9835€	9500€

**FO DEMANDE DONC UNE ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET EXIGE UN SOCLE IFSE REVALORISÉ DE 2000 € POUR LES ASS ET 1500 € POUR LES CTSS !**



**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**UNITÉ.MI**  
FO